

l'Eglise que ces généreuses existences soient perdues pour le corps social ! Elles seront des saintes pour elles-mêmes ; mais elles auront abdiqué leur tâche humaine et chrétienne.

Ce même dessein de "servir" entraîne les hommes apostoliques à regretter les heures qu'ils consacrent à la prière et les forces qu'ils dépensent en mortification. On ne doit pas, disent-ils, se refuser aux âmes. Le travail, d'ailleurs, n'est-il pas une prière ? N'est-il pas nécessaire de conserver entière, pour les œuvres, une santé qu'altéreraient les privations du jeûne ? Le bon Dieu nous voit : il sait que nous travaillons pour lui seul. S'il ne nous possède pas dans la solitude et le silence de nos oraisons, du moins nous lui appartenons dans la bruyante activité de nos œuvres. C'est donc se dérober à un devoir que de prier solitairement, lorsque les âmes ont tant besoin que nous vivions parmi elles et que nous nous dépensions pour elles.

Voici, en résumé, le raisonnement qui se fait de part et d'autre. La vie d'un bon chrétien doit avoir une portée sociale. Or la vie contemplative, si elle fait le bonheur et la perfection intérieure de l'individu qui la professe, n'a point de portée sociale. Donc, à une époque où nous n'avons ni trop de bonnes existences ni trop d'heures fécondes pour en consacrer au luxe de la vie contemplative, l'action apostolique, le dévouement aux œuvres sociales catholiques, doit se réserver toutes les générosités.